

Les monnaies gauloises « à la croix » languedociennes : une influence hispano-punique ?

CÉDRIC LOPEZ*

La datation des monnaies gauloises à la croix s'est jusqu'à présent fondée sur des éléments principalement d'ordre métrologique. Il fallait donc rapprocher le poids moyen de chaque série de monnaies à la croix d'un quelconque étalon. Ainsi, selon l'étalon adopté, on pouvait être partisan de la datation haute (Sou-tou, 1965) ou basse (Colbert de Beaulieu, 1973). En réalité, si l'on a suscité autant de discussions aboutissant à des désaccords, c'est parce les arguments métrologiques ne sont pas convaincants. Après des décennies de discussions, nous le savons maintenant, le monnayage à la croix du sud de la Gaule existe déjà au IIIe s. avant notre ère comme l'attestent les monnaies découvertes en contexte stratigraphique daté de 200-175 av. J.-C. sur le site de Lattara (Py, 2006). Même si la question de la datation des premières émissions semble converger, la question de l'influence sous laquelle elles furent fabriquées ne l'est pas.

Dans cet article, nous revenons sur la question de l'étalon adopté pour la frappe des premières monnaies à la croix (desquelles nous excluons prudemment les imitations de Rhoda, puisqu'à ce jour, mis à part l'hypothèse d'une reprise de la croix, aucun lien formel n'a pu être établi entre ces deux ensembles). Nous considérons des éléments numismatiques à la fois métrologique, iconographique, et archéologique, qui, comme nous allons le voir, permettent d'étayer les propos de G. Depyrot (2002) : « *L'arrivée en Gaule des premières monnaies d'Ampurias et de Rhoda peut avoir été davantage liée à la participation des Gaulois aux combats réguliers livrés par les cités de la Méditerranée Occidentale [...]. Ces mercenaires revenaient avec des espèces [...]. Ainsi, Carthage louait des Celtes lors des opérations contre les Grecs de Sicile. On retrouve ainsi souvent des mercenaires gaulois dans diverses armées. Dans les années 240-230 av. J.-C., l'emploi régulier de troupes de mercenaires gaulois dans les armées*

* CNRS, AOROC (UMR 8546, CNRS-ENS), France. Directeur de la revue numismatique *OMNI*.

de Carthage a facilité l'introduction en Gaule de nouvelles monnaies, dont l'imitation a donné naissance aux frappes locales de monnaies d'argent. »

En 2013, nous avons réunis des données relatives au trésor de monnaies à la croix de Béziers (Lopez *et al.*, 2013). Nous avons présenté des exemplaires jusqu'alors non publiés, dont certains conservés depuis plus de 30 ans dans des collections privées. L'étude de cet ensemble a permis de dresser quelques premières liaisons typologiques au sein du groupe des monnaies à la croix de la série traditionnellement nommée « languedocienne ». Nous avons remarqué que la tête masculine au droit du type languedocien de la figure 1 présente une caractéristique typique de ce type monétaire : le visage est nettement séparé de la chevelure par une ligne courbe creuse. D'après nos recherches, cette caractéristique n'apparaît sur aucun autre type de monnaies gauloises à la croix connu à ce jour. En recherchant une hypothétique similitude avec d'autres monnayages, nous avons remarqué qu'il existe un lien fort entre ce droit (cf. Fig. 1) et le droit de certaines imitations ibériques de la drachme d'Emporia (cf. Fig. 2). Des éléments stylistiques viennent appuyer cette constatation, tels que le traitement de la chevelure, le traitement de l'œil en un point dans un creux triangulaire, le traitement des lèvres en deux points, ou celui du menton, qui sont autant d'indices rapprochant ces deux droits (voir notamment le droit de Fig. 1 et le droit de Fig. 2, a et b). Ces constatations permettent de considérer la présence de la ligne courbe creuse séparant le visage de la chevelure comme le témoin d'une technique de gravure spécifique à quelques graveurs locaux. Cela nous permet de conclure que les monnaies à la croix présentant cette caractéristique sont contemporaines aux imitations gauloises de la drachme d'Emporion *au bouclier*, lesquelles débuteraient vers 240 avant J.-C. d'après D. Nash.

Ainsi, nous pensons que le type présenté à la figure 1 est le premier type de monnaies à la croix contemporaines aux émissions gauloises locales d'Emporion *au bouclier* dont le droit peut se décrire sommairement ainsi : tête masculine à droite. Dans la suite de l'article, nous nommerons donc ce type « à la tête masculine ».



Fig. 1 : Reconstitutions d'Empreintes Exactes réalisées à partir des exemplaires suivants :
 a) Musée Languedocien. Montpellier. Collections de la Société Archéologique de Montpellier. n°419 ; 3.46g ; b) Musée Languedocien. Montpellier. Collections de la Société Archéologique de Montpellier. n°420 ; 3.54g ; c) Coll. Privée ; 3.38g (partie manquante).



Fig. 2 : (a) n°11, 4,32g (Villaronga, 1986) (b) n°270, 4,48g (Villaronga et Benages, 2011) ;
(c) 4,33g (Martí Hervera & Soler y Llach ; subasta 80 ; lot 98).

Richard et Villaronga (Richard et Villaronga, 1973) indiquent que le groupe languedocien (auquel appartient le type « à la tête masculine ») s'organise sur un échelon privilégié établi à partir de 2000 exemplaires : 3,30 g (plus largement 3,21-3,40 g). Afin de déterminer plus précisément le poids moyen pour une série monétaire donnée, dans (Lopez, 2015), nous avons établi pour la première fois une chaîne de liaisons de coins permettant d'identifier un ensemble de 16 coins monétaires ayant servis au sein d'un même atelier. Nous avons identifié 174 monnaies provenant de cet atelier, ce qui nous a permis de proposer un poids moyen fiable de 3,53 g pour cet ensemble. Or, cet ensemble est datable de la fin du III^{ème} siècle d'après la présence de certaines d'entre elles dans les trésors espagnols de Valeria et de Villares (Villaronga, 2000). Nous sommes donc convaincus qu'il faut dorénavant ajouter aux échelons de J.-C. Richard celui de 3,53 g (G. Depeyrot a d'ailleurs justement proposé un poids moyen à 3,50 g).

Revenons au type « à la tête masculine ». Nous constatons un poids moyen de 3,50 g,¹ alors qu'un poids entre 4,32 g et 4,48 g est constaté pour les imitations de la drachme d'Emporion au cavalier, conduisant ainsi (Villaronga et Benages, 2011) à associer ces dernières à l'étalon de la drachme attique (4,30 g). Aucune correspondance métrologique ne peut ainsi être mise en évidence entre les deux types. Il faut donc chercher ailleurs.

Les discussions concernant cette métrologie ont été très diverses. Parmi les hypothèses il faut en retenir deux principales : J.-C. Richard envisage un lien avec la métrologie romaine (Crawford, 1974) *dont le victoriat du denier lourd de l'époque pesait trois scrupules soit autour de 3,37 grammes ! Lorsque le nouveau denier –autour de 3,80/3,90 g– est frappé la métrologie des monnaies à la croix n'avait plus de correspondance, sauf celle d'un poids d'argent, et les séries suivantes s'organiseront sur des échelons réduits (avec trois ou quatre paliers successifs jusqu'au I^{er} siècle avant J.-C.*

1. Aucune monnaie provenant des coins présentés à la figure 1 ne sont publiés dans les récents ouvrages de (Depeyrot, 2002) et (Feugère et Py, 2011), ce qui nous amène à proposer pour la première fois un poids moyen pour les monnaies issues de ces coins, attestés par trois exemplaires dont un qui semble montrer un manque de métal et qui n'a donc pas été pris en compte pour le calcul du poids moyen.

D'autre part, on a voulu la rattacher à la drachme lourde de Marseille (échelon privilégié de 3,80g qui aurait été « allégé ») d'où le nom de « drachme à la croix » qui lui est souvent attribué. G. Depeyrot associe le système monétaire des monnaies à *la croix* au système de Marseille, en proposant un rapport pentobole-tétrobole. Dans le même sens, Michel Py écrit que le poids moyen de 3,5-3,6 g *n'est pas sans rappeler celui de la drachme lourde massaliète apparue quelques décennies auparavant (cependant la relation avec celle-ci, qui ne circula guère en dehors de la chôra massaliète, ne présente ni évidence ni nécessité)*. Compte tenu de la fragilité de ces hypothèses uniquement fondées sur des aspects métrologiques, nous proposons ici une autre hypothèse, tenant compte à la fois d'éléments métrologiques, archéologiques et historiques.

Nous avons montré dans la première partie de l'article que les premières monnaies à *la croix* (hors imitations de Rhoda) dateraient au plus tôt de la deuxième moitié du III^e siècle. Les événements historiques de cette époque nous poussent à chercher un lien vers le monde punique. En fait, nous n'avons aucune difficulté à intégrer les premières monnaies à la croix dans la métrologie traditionnelle du shekel léger hispano-punique de 7,20 g avec une correspondance pertinente avec les demi-shekel d'un poids théorique de 3,60 g et ayant un poids réel moyen oscillant autour de 3,50 g.

La proposition d'une influence hispano-punique est de plus confortée par les trouvailles des trésors espagnols mêlant des monnaies à la croix taillées à 3,53 g et des monnaies hispano-puniques (Villaronga, 2000 ; Ripollés, 1980), montrant ainsi une circulation conjointe de ces deux émissions.

En acceptant un rapprochement du poids moyen constaté pour les premières monnaies à *la croix* avec l'étalon hispano-punique, il faut accepter que ce monnayage soit né sous l'influence hispano-punique, dont de nombreuses traces sont depuis longtemps attestées en Gaule méditerranéenne, précisément dans la zone Aude-Hérault, où l'on a mis en évidence la réalité des contacts entre le monde punique et le Languedoc dès les débuts de l'âge du fer (Guilaine et Rancoule, 1996 ; Jully, 1983). En 226 av. J.-C., le traité de l'Ebre est semblable au premier traité entre Rome et Carthage (348 av. J.-C.), délimitant la frontière entre les deux puissances dans la Péninsule Ibérique, au sud de fleuve « iber », correspondant certainement à l'Ebre. Tel que le rappelle J.-C. Carrière, il n'est donc pas invraisemblable que l'influence punique se soit étendue sur la côte languedocienne, puisqu'en 219-218 les Volques accordèrent un droit de passage à Hannibal, à l'entrevue d'Illiberis/Elne, en refusant d'écouter les ambassades romaines (voir note 6 de Carrière, 1994).

Cette influence s'estompera peu à peu, dès la clôture de la deuxième guerre punique qui mettra fin au conflit entre Rome et Carthage en 202 avant J.-C. Nous pensons alors que cet événement libéra le littoral de la Gaule ouest-méditerranéenne.

néenne de l'influence monétaire de Carthage pour se placer logiquement sous l'influence de Rome. Cela expliquerait ainsi pourquoi en se focalisant sur la recherche d'un seul étalon pour l'ensemble des monnaies à la croix les numismates n'étaient parvenus à un accord. Du reste, à propos des échelons de poids, nous rejoignons les conclusions de Richard, Villaronga et Py qui ont le mérite d'être fondée sur un grand nombre d'exemplaires (3124 pour Richard, 3365 pour Py) : quatre échelons successifs doivent être considérés : 3,30 g, 2,20 g, 1,90 g, et 1,30 g, auquel nous devons ajouter celui que nous avons proposé à 3,53 g (correspondant à la taille moyenne à 3,50 g proposée par Depeyrot).

À sa création vers 211 av. J.-C., le denier pèse environ 4,5 g (Depeyrot, 2006) ce qui ne correspond à aucune équivalence avec les monnaies à la croix de cette période. Nous l'avons vu, notre hypothèse nous place sous influence hispano-carthaginoise, expliquant ainsi l'existence d'un poids moyen de 3,53 g, totalement décorrélé avec le monnayage romain.

Selon nous, les premières émissions de monnaies à la croix dites « languedociennes », au même titre que les émissions hispano-carthaginoises obéissent donc tout d'abord au patron phénicien du shekel de 7,20 g, entre 218 et 202 avant J.-C.) et vont par la suite quitter peu à peu cette influence pour adopter le système romain et le système marseillais, dont le choix dépendait certainement du lieu d'émission et des échanges commerciaux, et est donc certainement à considérer localement (Richard, 2013).

Afin d'étayer notre hypothèse d'une influence hispano-carthaginoise sur les débuts du monnayage à la croix, nous apportons des éléments de nature archéologique et numismatique.

D'un point de vue archéologique, les seuls renseignements concernant les émissions de monnaies à la croix datées du dernier tiers du III^{ème} siècle proviennent du site de Lattes qui en a livré un exemplaire. Malgré une usure prononcée de la monnaie, en pivotant l'image du droit de cet exemplaire (présenté dans Lattara 19 sous la référence 1460), nous retrouvons sans aucun doute possible le droit du type « à la tête masculine » dont la ligne courbe creuse est encore une fois bien représentée. Ce type est ainsi attesté archéologiquement comme étant du dernier tiers du III^{ème} siècle, ce qui est un premier point confortant notre hypothèse.



Fig. Monnaie à la croix découverte à Lattes (Michel Py, Lattara 19, n°1460 ; 2,77g).

D'un point de vue stylistique, (Alexandropoulos, 1987) mentionne que *l'influence phénico-punique sur la création de l'étalon « hispanique » semble illustrée par l'iconographie des plus anciennes drachmes d'Emporion, celles que l'on appelle de « type punique »*. Nous avons recherché sur les monnaies à la croix taillées à 3,53 g d'éventuelles traces de type « stylistique » provenant du monnayage carthaginois. Nous avons ainsi comparé les droits des monnaies à la croix appartenant à l'émission à 3,53 g avec les droits des monnaies hispano-carthaginoises référencées dans le récent ouvrage *Ancient Coinage of the Iberian Peninsula* (Villaronga et Benages, 2011). Il nous semble pertinent de mentionner ici quelques types de monnaies hispano-carthaginoises partageant un lien stylistique fort avec les monnaies à la croix.

Tout d'abord, il faut noter que l'inspiration hispano-carthaginoise est constatable par la similitude de la tête masculine du droit des monnaies à la croix des figures 1 et 2 avec le portrait frappé sur les shekels et demi-shekels n°602 à 626 (Villaronga et Benages, 2011), ainsi que les bronzes de Cartagonova (par exemple Fig. 3). Il faut d'ailleurs y remarquer la présence de la ligne courbe creuse séparant le visage de la chevelure.



Fig. 3 : (Villaronga et Benages, 2011) n°606 ; ibercoin.com lot 3058 10.07g (220-205 a.C.).

La deuxième monnaie hispano-carthaginoise que nous souhaitons mentionner ici appartient au type d'Athéna, pour lequel une série de 11 bronzes est dé-

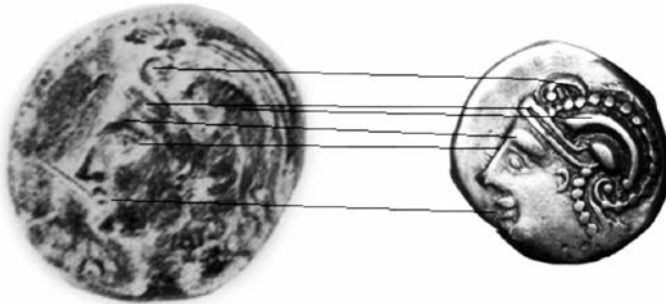


Figure 4: a) bronze hispano carthaginois de type Athéna, ACIP n°592 ; b) Reconstitution d'empreinte exacte² d'un droit de monnaie à la croix (le poids moyen de ce type est de 3,53 g).

crité par Villaronga et Benages (ACIP n°591 à 601), datée entre 220 et 215. Le droit de cette série est comparable au droit des monnaies « à la croix » du groupe languedocien du type Savès n°282/DCR-98C (Feugère et Py, 2011) (cf. Figure 4) rappelant ainsi la représentation d'Athéna d'après les bronzes hispano-carthaginois.

Enfin, les quarts de calque de Cartagonova, datable entre 220 et 205 a.C. dont le droit de la figure 5a illustre ce type, présente une chevelure en trois tresses qui semblent être reprises sur les droits des monnaies à la croix présentées à la figure 5 b, et dont la seule différence notable est l'absence de l'oreille.



Fig. 5 : a) ¼ de calque de Cartagonova (ibercoin.com lot 5032 ; 2,16g) ;
b) Anvers d'une monnaie à la croix.

Par l'archéologie, la métrologie, ainsi que des éléments stylistiques, nous avons établi une nouvelle proposition convergeant vers une influence hispano-carthaginoise sur le premier monnayage à la croix, ayant donné lieu à un ensemble hétérogène de types. Dans ce sens, nous avons montré que l'étalon hispano-punique s'adapte parfaitement aux monnaies à la croix d'un poids moyen de 3,53 g et que, en acceptant cette proposition, nous devrions les dater au plus tôt entre 218 et 202. C'est précisément dans ce contexte que nous plaçons la frappe des monnaies à la croix « à la tête masculine ». A la figure 6, nous présentons une synthèse des éléments évoqués dans cet article, mettant en évidence le passage de l'étalon attique vers l'étalon hispano-carthaginois pour les émissions gauloises de la fin du III^{ème} siècle av. J.-C.

L'étude des provenances fondée sur les types à la croix inspirés du monnayage hispano-carthaginois pourra certainement contribuer à la localisation des premières émissions.

2. Réalisés à partir de : (Lopez *et al.* 2013, n°4) Ancienne collection Cazalis de Fondouce ; 3.57g. Même exemplaire que CGB.fr v24_0860 ; 3.57g / CGB.fr v15_0292 (non utilisée pour la RE mais de même coin) ; 3.53g / CGB.fr v15_0293 (non utilisée pour la RE mais de même coin) ; 3.53g ; même exemplaire que CGB.fr bga_190033 ; 3.52g / CGB.fr v25_0543 ; 3.52g / Musée Languedocien. Montpellier. Collections de la Société Archéologique de Montpellier. n°429 ; 3.58g / n°430 ; 3.50g / n°431 ; 3.52g / n°432 ; 3.52g / DCR-98C = Coll. Savès n°155346 (Feugère et Py, 2011) / CGB.fr v29_0646 ; 3.59g

Emissions hispano cartaginoises



Droit du bronze 606 (ACIP)



ibercoin.com lot 3058

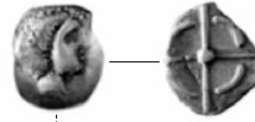
Droit d'un ¼ de calque de Cartagonova
(ibercoin.com lot 5032 ; 2,16 g)

Droit du bronze 592 (ACIP)

Emissions sur le territoire gaulois



Emissions à 4,30 g
(système attique)
Drachme



D'après Lattes:
dernier quart du III^{ème} siècle



Emissions à 3,53 g
(système hispano-cartaginois)
Demi-shekel



Fig. 6 : Premières émissions de monnaies à la croix (hors imitations de Rhoda)

BIBLIOGRAPHIE

CARRIÈRE, J.-C. (1994). Héraclès de la méditerranée à l'océan. Mythe, conquête et acculturation. In *Cité et territoire. Actes du Ier colloque européen* (Béziers, 1994), Paris, les Belles-Lettres, p. 67-87

COLBERT de BEAULIEU, J.-B., *Traité de numismatique celtique, I : Méthodologie des ensembles*, Paris, 1973, p. 278-295.

CRAWFORD, M. H. (1974). *Roman Republican Coinage*, Cambridge, 1974.

DEPEYROT, G. (2006). *La monnaie romaine : 211 av. J.-C. - 476 apr. J.-C.*, Editions Errance, 2006.

GUILAINE, J. & RANCOULE, G. (1996). Les relations méditerranéennes pré-coloniales et les débuts de l'Age du Fer languedocien. Les influences puniques en Languedoc occidental. *Complutum*, 7, 125.

LOPEZ, C., RICHARD, J.-C. ET GOMEZ, E. (2013) Le trésor de monnaies « à la croix » de Béziers (Hérault) III^{ème} siècle avant J.-C., *Bulletin de la Société Archéologique Scientifique et Littéraire de Béziers*, p.5-22

PY, M. (2006). *Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale*, Tome 1, Édition de l'Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon.

RICHARD, J. C. M. & VILLARONGA, L. (1973). Recherches sur les étalons monétaires en Espagne et en Gaule du Sud antérieurement à l'époque d'Auguste. *Mélanges de la Casa de Velazquez*, 9(1), 81-131.

RICHARD, J. C. (2013). Les monnaies gauloises « à la croix » 1954-2013. *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 68^{ème} année, n°9, p. 280-283.

RIPOLLÉS, P. P. (1980). El tesoro de la Plana de Utiel (Valencia). *Acta Numismática X*, p. 15-27.

ROUZAUD, H. (1973). Journal des trouvailles archéologiques, extrait du relevé concernant Montlaurès, *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, 35, p. 1-29.

SAVÈS, G. (1976). *Les Monnaies gauloises « à la croix » et assimilées du Sud-Ouest de la Gaule*, Editeur Privat, Toulouse.

SOUTOU, A. (1965). Monnaies gauloises « à la croix » du dépôt de la Loubière, Malleville (Aveyron), *Ogam*, 17, 1965, p. 61-78.

UGOLINI, D. & OLIVE, C. (2006). *Béziers I, la naissance d'une ville*, Béziers, Musée du Biterrois, 2006.

VILLARONGA, L. (1986). Imitations des Statères de Tarente en Espagne et en Gaule, *Actes du 10^{ème} Congrès International de Numismatique*, Londres, International Association of Professional Numismatists, p. 153-158 i lámina 17.

VILLARONGA, L.; BENAGES, J.; VILLARONGA, G., & SALOM, J. B. (2011). *Ancient Coinage of the Iberian peninsula*. Societat Catalana d'Estudis Numismàtics, Institut d'Estudis Catalans.

VILLARONGA, L. (2000). Les monedes à la croix trobades a la Península Ibèrica. *Acta Numismática* 30:19-31.